année politique suisse

DOKUMENTATION · ANALYSE · DIFFUSION

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Prozess **Mesures de promotion civile de la paix et de renforcement des droits de l'homme**

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Burgos, Elie

Bevorzugte Zitierweise

Burgos, Elie 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Mesures de promotion civile de la paix et de renforcement des droits de l'homme, 2007 - 2008*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 12.10.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik 1
Aussenpolitik 1

Abkürzungsverzeichnis

Allgemeine Chronik

Aussenpolitik

Aussenpolitik

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 19.09.2007
ELIE BURGOS

Le Conseil des Etats a adopté sans discussion et à l'unanimité le projet d'arrêté fédéral concernant la prolongation de quatre ans (2008-2011) des **mesures de promotion civile de la paix et de renforcement des droits de l'homme**. L'ouverture d'un crédit-cadre de 240 millions de francs était proposée par le Conseil fédéral. [1]

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 04.03.2008
ELIE BURGOS

En tant que deuxième conseil, le **Conseil national** a examiné l'arrêté fédéral concernant la prolongation de quatre ans (2008-2011) des **mesures de promotion civile de la paix et de renforcement des droits de l'homme**. Le Conseil fédéral proposait dans ce projet l'ouverture d'un crédit-cadre de 240 millions de francs. Si l'entrée en matière n'a pas été contestée, une minorité de la commission, composée exclusivement de membres du groupe UDC, a proposé de renvoyer le projet au Conseil fédéral en le chargeant d'élaborer une stratégie de promotion de la paix qui exclue tout engagement militaire et qui garantisse un respect total de la neutralité pour toutes les missions. A l'opposé, les rapporteurs de la commission ont soutenu le projet en rappelant que la promotion civile de la paix et la consolidation des droits de l'homme étaient au cœur de la politique extérieure suisse, ajoutant que la politique menée dans ce domaine a permis de renforcer la visibilité et l'influence de la Suisse au niveau international. Les autres groupes parlementaires soutenant eux aussi le projet sans réserve, la proposition de renvoi a été rejetée par 114 voix contre 52. Lors de la discussion par article, la majorité de la commission a proposé de relever le montant du crédit-cadre de 20 millions pour le porter à 260 millions de francs, soulignant que le plan financier de la Confédération prévoyait initialement un montant de 265 millions. Estimant que la baisse du cours du dollar entraînait déjà une augmentation des moyens disponibles et que le renforcement nécessaire de l'efficacité des mesures permettrait de toute façon d'atteindre les objectifs visés, une minorité de la commission emmenée par Walter Müller (prd, SG) a proposé de se rallier à la version du Conseil fédéral et du Conseil des Etats. Le plénum s'est finalement rallié à la proposition de la minorité, avant d'approuver le projet par 123 voix contre 50 au vote sur l'ensemble. [2]

---

1) FF, 2007, p. 4495 ss. et 4577 ss. ; BO CE, 2007, p. 695 ss.
2) BO CN, 2008, p. 31 ss.; FF, 2008, p. 2271 s.